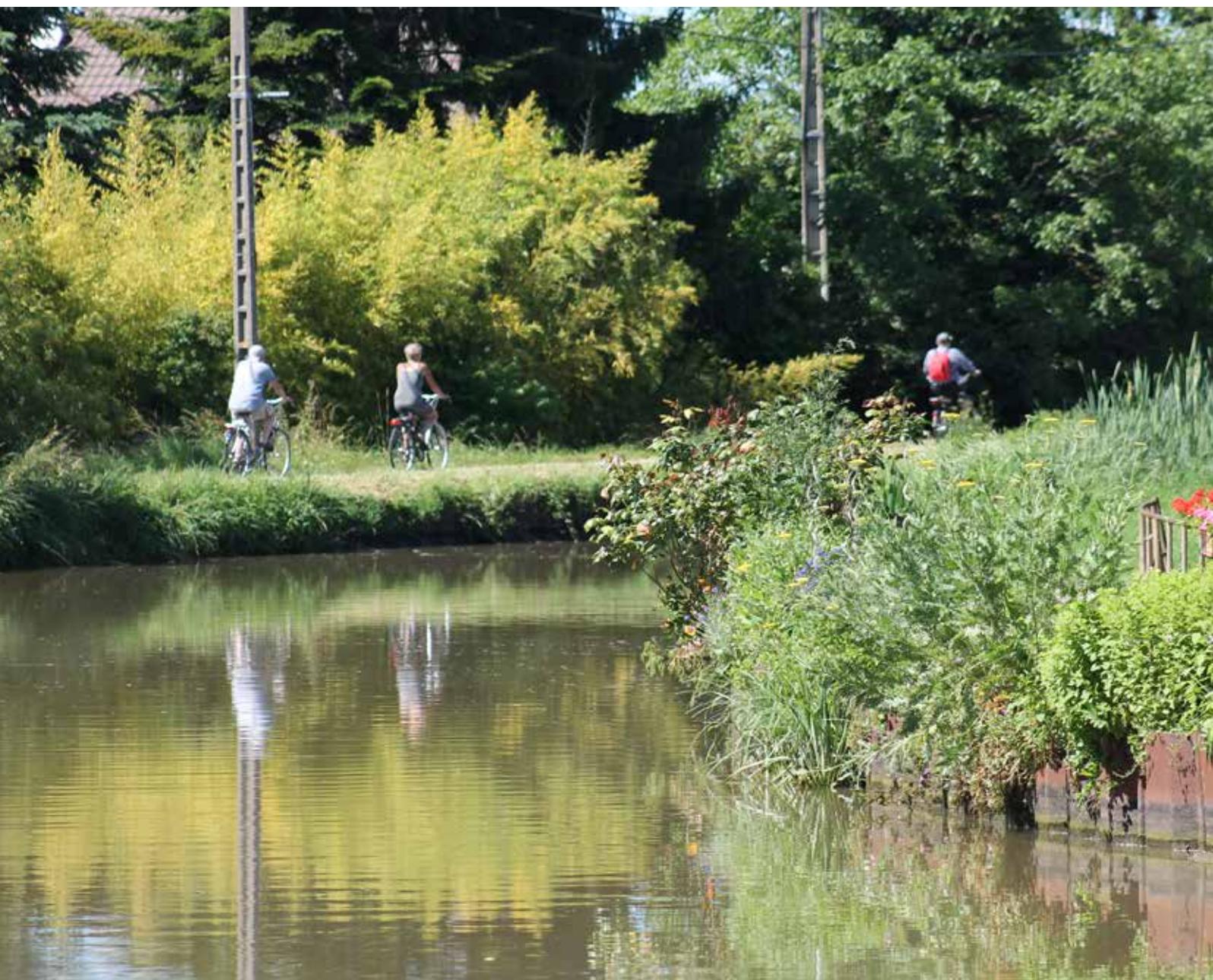


Rully Mag

JUILLET 2021



Mairie de Rully
5 place de la Mairie
71150 - Rully

☎ 03 85 87 20 32
✉ contact@mairie-rully.fr
🌐 www.mairie-rully.fr

Rully Mag N°3

Edito



Chers Rullyotins et Rullyotines,

Nos vies ont été suspendues depuis maintenant plus d'une année, empreinte de confinements et de couvre-feux, qui se sont succédés au gré de l'évolution de la situation sanitaire.

Merci à nos soignants, qui sont mobilisés depuis plus d'un an. Merci à nos enseignants et à notre personnel municipal, qui

ont accueilli nos plus jeunes dans des conditions particulièrement difficiles durant toute cette année scolaire. Merci à nos enfants d'avoir fait preuve d'une adaptabilité extraordinaire.

Heureusement, cet été 2021 s'ouvre sur un nouveau déconfinement. Le soleil a fait son retour, les jardins ont fleuri, et l'élan vaccinal semble prendre une dimension qui nous permet d'imaginer un été plus serein.

Les Jeudis de Rully, qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020, font leur retour en extérieur, dans le respect des gestes barrières. Grâce aux associations, aux commerçants et aux artisans associés à cet évènement et que je remercie ici, nous pourrons enfin nous retrouver chaque semaine dans un cadre convivial.

Le travail municipal se poursuit et plusieurs projets sont en cours.

Le premier et le plus visible aux yeux de tous, est la réfection de la salle des fêtes. Nous sommes tous impatients, associations et usagers, de pouvoir prendre possession de ce lieu, dont la remise des clés est prévue pour décembre 2021. La prévention des inondations est également au cœur des projets, avec la réalisation prochaine d'un bassin de rétention des eaux de pluie sur le secteur de Rabourcé. Enfin, les études pour l'agrandissement du restaurant scolaire sont terminées, et les travaux devraient démarrer à la fin de cette année.

Le nouveau lotissement de la rue de l'Hôpital est terminé pour sa première phase située au sud. Je suis fière d'accueillir 14 familles, qui pourront découvrir notre merveilleux village et renforcer les effectifs de notre belle école. La phase n°2 située au nord devrait démarrer au début de l'année 2022.

Chers Rullyotins et Rullyotines, je terminerai cet édito en vous souhaitant d'être heureux et de croire en un avenir plus lumineux et plein d'espoirs.

Sylvie Trapon, Maire

CHIFFRES CLÉS

- > Population légale au 1^{er} janvier 2021 : 1586 (contre 1579 en 2012)
- > 82% des habitants de Rully sont propriétaires de leur logement (moyenne du département de 64%)
- > Taux de chômage des 15-64 ans est de 7% (moyenne du département à 12%)
- > Revenu moyen d'un foyer fiscal de Rully : 35 087€ (moyenne du département 26 323€)
- > Total des charges de fonctionnement de la commune : 1 125 682€ par an, soit 685€ par habitant (moyenne des communes de 1 000 à 10 000 habitants du département 805€)

Sommaire

Travaux	p 3
Infos mairie	p 6
CCAS	p 10
Gel dans les vignes	p 11
Patrimoine	p 12
Évènements	p 14
Etat-civil	p 15
Calendriers et manifestations	p 16
Les associations de Rully	p 18
Zoom sur...	p 19
Environnement / Fleurissement	p 22
Rully dans le Grand Chalons	p 26

MENTIONS LÉGALES

Bulletin municipal édité par la Mairie de Rully
5 Place de la Mairie - 71150 - Rully
03 85 87 20 32 - contact@mairie-rully.fr - www.mairie-rully.fr
Directeur de publication : Sylvie Trapon, maire de Rully
Rédaction : service communication
Conception : SARL Graines de Com
Impression : SE2 Impressions
Crédits photos : Mairie de Rully - Adobe Stock
Etienne Ramousse



Travaux de rénovation de la **SALLE DES FÊTES**



Au terme de 2 ans d'études, de conception de plans et de traitements administratifs, les travaux de la salle des fêtes ont pu démarrer en janvier 2021, pour un montant de 610 000€ HT environ.

Ce bâtiment sera rénové selon un cahier des charges permettant d'atteindre une haute performance énergétique ; nous envisageons ainsi une diminution de 75% des coûts de chauffage. L'isolation sera réalisée à partir de matériaux biosourcés, notamment la laine de bois, pour un confort de chauffe optimale. La fin des travaux est envisagée pour novembre 2021 – des retards sont à envisager en raison de la pénurie de bois qui touche la France au cours du premier semestre 2021.

Poursuite des travaux pour la création d'un **ESPACE JEUX PETITE ENFANCE**

La réalisation d'un espace de jeux dédié à la petite enfance au cours du deuxième semestre 2020 a connu un grand succès auprès de nos plus petits.

Nous avons donc décidé de poursuivre ces travaux au cours de la première semaine de juillet 2021, avec l'installation de la « forêt des ouistitis » ; un parcours de motricité et de sauts, qui ravira nos bambins.

Pour rappel, l'aire de jeux est réservée aux enfants de moins de 11 ans ; les enfants sont placés sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.



En raison de l'aménagement de nouveaux jeux pour enfants, l'espace enfance sera fermé du 12 au 25 juillet 2021.

Les enfants de l'école ont été sollicités pour faire parler leur créativité afin de donner un nom à cet espace sous la forme d'un concours. Le gagnant dont le nom a été sélectionné se verra offrir un cadeau par la mairie.

Travaux d'agrandissement **DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Le restaurant scolaire est actuellement composé d'une salle principale et d'un office, et permet de servir aujourd'hui environ 100 repas. La commune a souhaité engager une opération de réhabilitation et d'agrandissement du restaurant scolaire. En effet, le nombre de demi-pensionnaire ne cesse d'augmenter, et la surface actuelle du restaurant ne permet plus de recevoir les enfants dans de bonnes conditions. Ce projet résulte des attentes exprimées par le personnel de l'établissement ainsi que par les élus de la commune.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Créer une extension afin d'assurer le service de 150 repas en 2 services.
- Amélioration des conditions de restauration des élèves et de l'espace garderie, principalement au niveau de l'acoustique.
- Créer une nouvelle surface protégée (préau) répondant à l'effectif des élèves.
- Concevoir un équipement efficace d'un point de vue énergétique.
- Réaliser un chantier en site occupé en limitant au maximum les nuisances sonores tout en assurant la continuité de service des repas aux demi-pensionnaires.

Le cabinet d'architecture retenu est celui de Monsieur Thibaut MAUGARD à Sennecey le Grand ; le dossier de permis de construire est en cours d'instruction. Les travaux devraient débuter courant novembre.



Travaux de réhabilitation des anciens **VESTIAIRES DU FOOT**

Nos associations, en manque d'espace de rangement et de stockage, nous ont sollicité afin de leur mettre à disposition de nouveaux locaux.

Les anciens vestiaires du foot étaient fermés et inutilisés depuis de trop nombreuses années ; c'est pourquoi nous avons décidé de leur offrir une seconde vie, en les transformant en espace associatif pour les Vétérans du Foot, Ailes Aidant et le Bouge à Rully, qui assureront une partie des travaux de réhabilitation.

Compte-tenu de la modification de la façade induite par ces travaux, une déclaration préalable est en cours d'instruction auprès des services d'urbanisme du Grand Chalons.



Travaux de gestion des eaux pluviales : aménagement d'un bassin dans le secteur de Rabourcé

La commune a décidé d'engager des travaux sur le secteur du Chemin de Rabourcé afin de gérer les eaux de ruissellement en provenance du coteau viticole situé à l'amont.

En effet, lors d'épisodes pluvieux intenses, les eaux en provenance des vignes inondent le bourg de Rully situé plus à l'aval.

Ainsi, le premier objectif des travaux va donc être d'écrêter les eaux de ruissellement par la création d'un bassin de stockage, constitué de deux mares tampon.



La petite mare située à l'amont aura un volume de rétention de 240 m³ environ alors que la grande mare située à l'aval aura un volume de rétention 800 m³ environ.

La réalisation de ces travaux sera précédée de recherches archéologiques menées par la DRAC en raison de la présence d'une villa gallo-romaine ; si tout se déroule normalement, les travaux devraient débuter durant l'été 2021.

Travaux de réfection de la dalle et du mur devant l'école maternelle

Nous nous rappelons tous de la fuite de gaz occasionnée par un camion qui a transpercé la dalle en béton devant l'école maternelle en juillet 2020 ; l'intégralité de l'école avait été évacuée, la mairie avait été fermée et le quartier entier avait été bouclé durant de longues heures.

Après plusieurs mois d'échanges entre les assurances de chaque personne concernée par ce sinistre, les travaux de réfection de la dalle ont eu lieu en ce début de l'année 2021.

Un tout autre visage a été donné à ce lieu, afin de mettre en valeur la rivière de la Thalie, qui s'écoule sous la dalle depuis l'ancien agorospace. Un mur en pierre a été édifié pour sécuriser la rivière ; et en guise de clin d'œil à la salle des fêtes située en face, les anciens garde-corps de la mezzanine ont été scellés sur le mur.

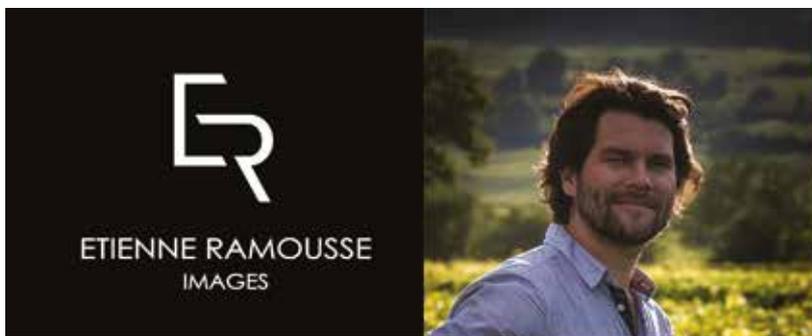


Cérémonies patriotiques en période de COVID

La situation sanitaire de l'année 2021 n'a pas permis d'organiser les cérémonies commémoratives avec la population et les enfants des écoles comme nous le faisons habituellement.

Le dimanche 25 avril a eu lieu la cérémonie en mémoire des victimes de la Déportation. Les élus se sont rassemblés en petit comité pour lire le message ministériel et déposer une gerbe au Monument aux Morts.

Le samedi 8 mai c'est le 76^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale qui a été célébrée par quelques membres du conseil municipal et quelques représentants des Anciens combattants.



REPORTAGE
PHOTO
PORTRAIT
PACKSHOT

erimages.com

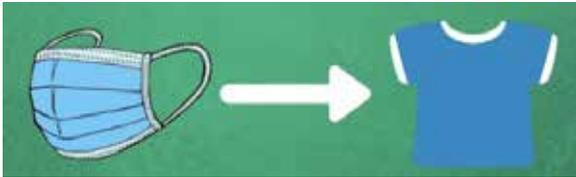
etienne@erimages.com

06 72 76 89 17

71150 RULLY



Recyclage des MASQUES



Depuis avril 2021, la mairie permet de recycler les masques chirurgicaux.

L'entreprise TEHP installée dans l'Ain a développé un processus pour récupérer les masques, les traiter et les transformer, en collaboration avec plusieurs sociétés toutes installées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les masques collectés sont démantelés pour séparer le centre du masque des élastiques et coutures. Après broyage et différents traitements, les élastiques et coutures permettent de créer des objets en plastique. A l'issue de plusieurs opérations de filage et tissage, le centre du masque devient un tee-shirt. La barrette métallique intègre quant à elle le processus de recyclage des déchets métalliques des entreprises.

À l'issue de ces traitements, les masques sont recyclés à 100 %.

Un totem de récupération des masques est installé dans la mairie. Les sacs permettent de collecter environ 250 masques. Les sacs pleins sont stockés, à charge de l'entreprise de venir les récupérer lorsque plusieurs sont remplis.

Il est primordial de respecter le processus de recyclage et donc de ne jeter que des masques chirurgicaux (pas de masques tissus ni de masques FFP2). Tous les autres déchets (gobelets, mouchoirs, gants) doivent être jetés dans les poubelles classiques de déchets ménagers.



Recyclage des TÉLÉPHONE PORTABLES

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment au fond des tiroirs. Ce chiffre en constante augmentation est un risque pour l'environnement. Il peut se changer en réel potentiel si les mobiles sont correctement recyclés.

Orange propose aux entreprises, mairies ou associations de devenir l'un des 2000 lieux de collecte de téléphones mobiles en France.

Cette démarche a plusieurs objectifs :

- Contribuer à la création d'emplois : en France, 25000 mobiles collectés permettent de créer un emploi d'insertion aux Ateliers du Bocage, entreprise d'insertion membre d'Emmaüs.
- Rendre accessibles les services télécoms à des populations à plus faible pouvoir d'achat : 15% des mobiles collectés peuvent encore servir. Ils sont testés, les données personnelles effacées, et ils sont ensuite vendus comme mobiles d'occasion dans des pays émergents. L'intégralité des bénéfices est reversée par Orange à Emmaüs International.
- Créer des liens et sensibiliser les citoyens : la collecte est un projet fédérateur auprès des citoyens. Elle permet de mener des actions de sensibilisation sur des thèmes sociaux et environnementaux.



Depuis **2010**



En moyenne
12 tonnes
de déchets de mobiles
collectés par chacun
des ateliers chaque année.

5 ateliers
ont été ouverts
en Afrique



Burkina Faso
Bénin
Niger
Côte d'Ivoire
Cameroun

Atelier



30 emplois
pérennes ont été créés
dans les ateliers africains.

LABEL VILLES INTERNET

La France est le seul pays à proposer un label pour reconnaître les villes et villages promoteurs de l'Internet citoyen. La marque territoriale "Label National Territoires, Villes et Villages Internet" concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire.



Ce label, est une marque territoriale matérialisée par un panneau de @ à @@@@ à afficher en entrée de ville et dans les supports de communication.

C'est surtout pour la collectivité l'occasion d'évaluer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Ce label national, déjà remis à 1200 communes, est organisé par l'association d'élus Villes Internet, dédiée à l'Internet citoyen.

La commune de Rully a souhaité participer au label pour l'année 2021 et a été récompensée par 3 @.

Ce ne sont pas moins de 15 actions qui ont été recensées comme servant la promotion de l'internet citoyen.

Parmi ces 15 actions, nous pouvons dégager ces quelques actions phares :

- **Site internet** : le site internet de la commune est une source très importante d'informations sur des thèmes très variés. Vous y trouverez les horaires et services municipaux, tout comme la liste des associations, des commerces et des lieux touristiques. Il vous permet également de signaler des désordres sur la commune et de demander un rendez-vous avec un élu.

www.mairie-rully.fr

- **Application Panneau Pocket** : cette application permet la diffusion d'informations utiles à la vie locale tout comme celles émanant des instances départementales ou nationales. À ce jour ce sont plus de 380 utilisateurs qui suivent les actualités de Rully. Cette application permet une très grande réactivité quand il est nécessaire tout type de communication.

- **Clic Malin** : système de newsletter qui permet également de diffuser des informations à l'ensemble des Rullyotins ayant fait le choix de s'inscrire au Clic Malin. Les mails envoyés par la mairie communiquent sur les travaux en cours ou à venir et toute information utile.

- **Inscription au restaurant scolaire** : les parents d'élèves doivent inscrire leurs enfants au restaurant scolaire sur une plate-forme mise en ligne par le fournisseur des repas. Ils peuvent donc gérer depuis chez eux et à n'importe quelle

heure les inscriptions ou désinscriptions des enfants. Plus besoin d'appeler ou de faire passer un papier par les enfants. Les menus sont également disponibles sur la plate-forme.

À VENIR EN 2021 :

- **Borne Route 71** : en collaboration avec le Département de Saône-et-Loire, une borne touristique va être installée au début de l'été devant la mairie. Elle permettra à chacun de connaître tous les lieux touristiques du Département mais également de préparer son parcours pour un ou plusieurs jours de découvertes.

- **Guichet d'enregistrement des demandes d'urbanisme** : le Grand Chalon propose aux communes de son territoire de mettre en place un guichet numérique pour le dépôt des demandes d'urbanisme, avant l'obligation réglementaire qui interviendra dans les prochaines années. Ce service est en cours de déploiement et sera ouvert dans les prochaines semaines.

Pour plus d'information et pour connaître les actions en détail, ainsi que toutes les communes labélisées, rendez-vous sur le site :

www.villes-internet.net



LES AUTORISATIONS D'URBANISME



Les autorisations d'urbanisme

Piscine

Vous avez un projet de construction, de modification de votre domicile, d'aménagement de terrain ou de modification de la destination de votre habitation ?

Façade

Clôture

Agrandissement

Menuiseries

Garage

Toiture





Avant la réalisation des travaux il est nécessaire de se rapprocher de la mairie pour connaître les démarches à effectuer pour obtenir toutes les autorisations réglementaires.

Contact : urbanisme@mairie-rully.fr



IMPÔTS FONCIERS : PART DÉPARTEMENT/COMMUNE

TAUX D'IMPOSITION 2021 : LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES

Rappel : la taxe d'habitation a été supprimée en 2020

➔

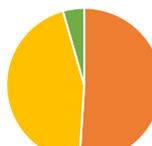
Un nouveau calcul de la fixation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en découle

Répartition de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2020



- Part communale : 22,89%
- Part départementale reversée à l'Etat : 20,08%
- Part Intercommunalité reversée à l'Etat : 2%

Répartition de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2021



- Part communale : 22,89%
- Part communale globale : 42,97%
- Part communale reversée à l'Etat : 20,08%
- Part Intercommunalité reversée à l'Etat

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est donc inchangé entre 2020 et 2021, seule sa répartition a évolué.

Analyse DES BESOINS SOCIAUX



La réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux constitue une obligation réglementaire pour les CCAS des communes de plus de 1500 habitants, à réaliser au plus tard dans l'année civile qui suit les élections municipales.

Il s'agit pour les communes concernées et leurs CCAS d'établir un diagnostic sociodémographique de l'ensemble de la population à partir des données d'observation sociale du territoire produites par l'INSEE, la Caf, la CPAM, le Département... et en lien avec les partenaires concernés.

L'Analyse des Besoins Sociaux est conçue comme un outil global de pilotage politique et opérationnel, partagé avec les partenaires et les habitants. Elle offre ainsi aux élus une aide à la décision en matière d'action sociale, permettant d'élaborer et d'ajuster les projets sociaux du mandat.

La commune de Rully est concernée par cette obligation et a choisi d'intégrer un groupement de commande mené par le Grand Chalon afin de se faire aider dans la rédaction de cette analyse. Le groupement de commandes a pour but de recruter un cabinet qui sera en mesure de faire cette étude et surtout d'interpréter les résultats tout en donnant des orientations à la politique sociale menée par la commune.

Le cabinet chargé de cette analyse des besoins sociaux va être amené à faire une enquête auprès de la population dans les prochaines semaines. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. Les résultats des questionnaires seront bien sûr réservés à l'usage exclusif de la mairie, il n'en sera pas fait de communication à l'extérieur.

Colis de printemps du CCAS

Garder du lien et prendre des nouvelles des aînés, tels ont été les objectifs des membres du CCAS, des membres du conseil municipal et de quelques bénévoles lors de la distribution des colis de printemps. Après un an de crise sanitaire sans avoir pu organiser de moments de convivialité tels que le repas des Anciens, il était important pour chacun de renouer un lien avec les personnes âgées qui sont parfois très seules et isolées.

Cette visite est toujours très appréciée des Rullyotins de plus de 75 ans qui ont pu cette année déguster des sablés préparés par une jeune entreprise du village, "Je m'occupe du dessert". Un ballotin de chocolats de la maison Di Sotto et une bouteille du Domaine Vitteaut-Alberti complétaient le colis pour 2021.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette distribution, dans le strict respect des consignes sanitaires.



Lutte contre le **GEL DANS LES VIGNES**

Ce début d'avril 2021 a été marqué par un épisode de gel exceptionnellement virulent. Les bougies anti-gel ont fleuri dans le vignoble pendant plusieurs nuits et sont restées en place de longues semaines encore.

Nous avons été confrontés cette année à, non pas une gelée de printemps (dite gelée blanche) mais à une gelée hivernale (dite gelée noire) alimentée par un front de froid polaire pendant plusieurs jours avec, pour couronner le tout, une chute de neige !



Les moyens mis en oeuvre pour lutter contre ce phénomène ont été bien dérisoires. En effet, les bougies anti-gel ont une certaine efficacité sur des températures moyennes de $-2/-3^{\circ}$ suivant la densité à l'hectare (3/400). Nous avons eu 3 jours avec des températures moyennes dans les vignes de -5 à -7° pendant 3 jours.

Pour information une bougie coûte environ 10€ TTC. Vous comprenez tout de suite la limite économique du système et nous ne parlons pas du temps passé à les distribuer, allumer, éteindre et ramasser !

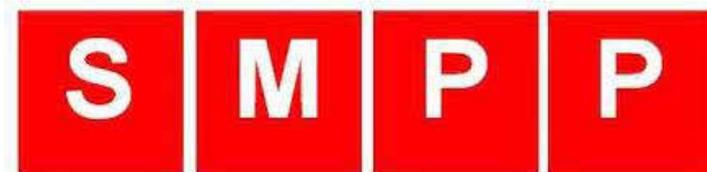
Certains pourraient penser que ce phénomène est habituel, qu'il fait partie des aléas de notre profession. Malheureusement, les changements climatiques augmentent la récurrence et la violence de ces aléas (2016, 2017, limite en 2019). En effet, les hivers n'étant plus aussi froids qu'auparavant, les vignes démarrent beaucoup plus tôt, les bourgeons poussent et le risque d'exposition au gel se rallonge. Nous avions par le passé, 8/10 jours de risque, actuellement le risque s'étale sur plus d'un mois.

Les solutions pour contrer ce gel ne sont pas nombreuses, peu satisfaisantes tant pour les riverains que pour les viticulteurs et de surcroît très onéreuses.

Nous avons à notre disposition les bougies (10€ à 3/400/ha), les éoliennes qui sont censées rabattre de l'air moins froid vers le sol (35/40 000 € par éolienne pour 3-4 ha) et...pas grand chose d'autre !

La profession entière se mobilise pour trouver des solutions autres mais plutôt que de lutter contre le gel, il semblerait plus judicieux d'adapter les pratiques culturales à ce changement climatique.

Article rédigé par Stéphane Briday, viticulteur et conseiller municipal de Rully



PLATRERIE - PEINTURE - FAÇADES

ZI Henri-Paul Schneider - Rue François Bourdon

71210 - Montchanin

Tél : 03.85.78.11.38 - Email : contact@s-m-p.fr

Le patrimoine **DE RULLY**

Les Amis de Rully, dont le rôle est d'étudier l'histoire de notre village, de faire connaître et de protéger son patrimoine, accompagnent la vie rullyotine depuis 1978 à travers l'organisation de manifestations culturelles, de travaux d'entretien et de restauration et la publication de leur bulletin annuel. La municipalité nous a confié la rédaction d'une rubrique, dans le bulletin municipal, consacrée au Patrimoine. C'est un honneur et une responsabilité que de pouvoir ainsi partager avec tous nos concitoyens ce qui est la raison d'être des Amis de Rully, notre patrimoine et notre histoire. Au moment de publier cette première contribution, nous pensons à toutes celles et tous ceux qui, avant nous, ont consacré leur temps et mis leurs compétences au service de notre association et de notre village.

Commençons par un **très bref survol de l'histoire du Patrimoine** afin de comprendre ce que ce terme signifie aujourd'hui et donc ce qui, à Rully, peut être vu comme étant du Patrimoine. Cette introduction ne nous écarte pas de notre sujet car l'histoire générale du Patrimoine a un lien avec notre village. En effet, Anatole PERRAULT-DABOT qui vivait une partie de l'année à Agneux était, au début du siècle dernier, Inspecteur des Monuments Historiques et fut à l'origine de la Conservation des Antiquités et Objets d'Art. Le bulletin numéro 39 des Amis de Rully, pour l'année 2021, lui est en partie consacré (pour l'acquérir, il suffit d'adhérer aux Amis de Rully ... mais l'objectif de cette rubrique n'est pas publicitaire !).

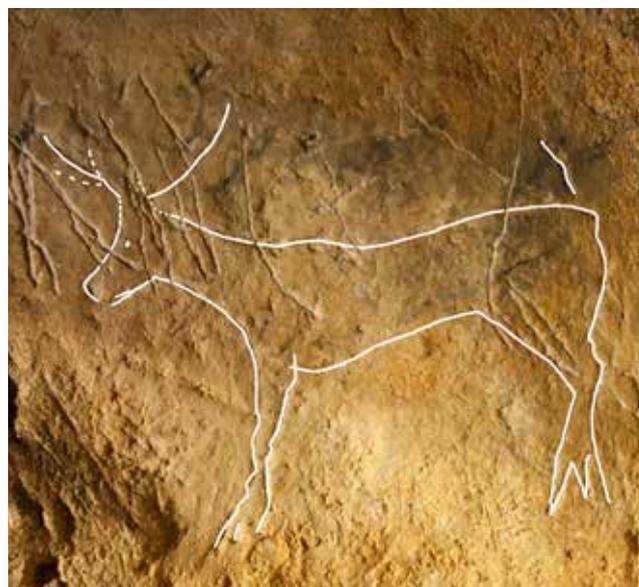
Un décret du Sénat romain imposait de conserver certains monuments considérés comme importants pour les origines de Rome. Au Moyen-Âge le patrimoine, c'était les reliques. À la Renaissance, le Pape fit protéger les œuvres antiques trouvées dans les fouilles que l'on commençait à pratiquer à Rome. Apparurent les cabinets de curiosités, dans les maisons aristocratiques puis bourgeoises jusqu'au 18^{ème} siècle.

C'est pendant la Révolution française que l'idée et le mot s'affirmèrent, à l'origine de ce qu'est le Patrimoine aujourd'hui. Ce fut une période paradoxale, pendant laquelle on détruisit beaucoup, mais c'est à cause de cela qu'on prit conscience de la nécessité de protéger. Ce qui venait des Rois devint Bien Commun. Il fallait affirmer l'idée de Nation et promouvoir l'éducation. Les premiers lieux de conservation ouverts au public furent d'ailleurs des musées de sciences, sous l'impulsion de l'abbé Grégoire. La galerie des collections royales donna naissance au musée du Louvre, avec l'un de nos compatriotes chalonnais, Vivant Denon. Une des ailes du plus grand musée du monde porte son nom.

Ainsi, au 19^{ème} siècle, les musées se développèrent et l'on commença à investir de l'argent public dans la restauration

de monuments. La Commission des Monuments Historiques naquit en 1830 et prit de l'importance avec son second directeur, Prosper Mérimée, et le Second Empire. Après la Seconde Guerre mondiale, la notion de Patrimoine, avec l'UNESCO, s'étendit à l'Humanité entière. Elle se diversifia aussi. Le Patrimoine naturel était déjà reconnu, depuis la création aux Etats-Unis du premier parc naturel, Yellowstone. S'ajoutèrent le Patrimoine industriel, puis le Patrimoine immatériel. Avec les Arts et Traditions Populaires, à la suite des grands folkloristes, Georges-Henri Rivière inventa le concept d'écomusée, dont le premier fut, dans notre région, celui du Creusot. Aujourd'hui on peut dire qu'il existe des éléments de patrimoine dans tous les domaines de la nature et de l'activité humaine.

L'ajout le plus récent au patrimoine rullyotin est en même temps son élément le plus ancien. Il s'agit des traces d'art préhistorique paléolithique découvertes dans les grottes d'Agneux. Cette découverte est d'une grande importance scientifique mais aussi pour nous. Un petit cheval peint, un petit cervidé gravé nous relie à ces hommes qui vécurent au même endroit que nous il y a environ 17 000 ans.





Il a fallu fermer les grottes, avec des grilles placées à l'horizontale pour ne laisser passer que les habitants naturels des lieux, les chauves-souris (petit rhinolophe), et c'est une perte car cela faisait aussi partie de notre patrimoine que de pouvoir se promener sous terre dans cette ambiance d'aventure et profiter de l'émerveillement des enfants. Mais ces traces, même si elles ont traversé les millénaires, sont fragiles, à la merci d'un nouveau graffiti ou d'un coup de bombe de peinture, comme il y en a déjà tant et qui ont certainement fait disparaître d'autres œuvres. Impossible de ne pas en assurer la protection. Il y a d'ailleurs déjà eu deux actes de vandalisme sur les grilles depuis leur installation. A chacun de nous de faire comprendre la nécessité de cette fermeture malgré ce qu'elle a de désagréable. Ne serait-ce pas cent fois pire si ces traces disparaissaient ?

Les Amis de Rully ont cofinancé ces grilles avec la municipalité afin d'assurer la protection au plus vite. Les deux grottes ont été scannées en 3D par une équipe espagnole spécialisée (qui a notamment réalisé la visite virtuelle de la grotte de Bruniquel, site majeur néanderthalien). Quand l'étude scientifique sera terminée et publiée, sous la direction d'Harald Floss, professeur d'archéologie préhistorique à l'université de Tübingen, membre du Comité scientifique de la grotte Chauvet et dont nous sommes très fiers d'annoncer qu'il vient d'être nommé président de la Société Préhistorique d'Allemagne, nous réaliserons la visite virtuelle des grottes d'Agneux.

Le territoire, le bâti, les archives, les femmes et les hommes de Rully, tout ici possède des éléments méritant de figurer dans tous les domaines du Patrimoine. Des savoir-faire viticoles à l'élaboration du crémant, des pelouses calcaires aux arbres remarquables, aux chauves-souris, oiseaux, batraciens, des sites archéologiques aux châteaux, église et chapelles, au canal, aux maisons, aux calvaires, lavoirs, sources, du Moyen-Âge au 19ème siècle, les Amis de Rully pourront longtemps alimenter leur rubrique du journal municipal en plus de leur propre bulletin toujours enrichi de nouvelles études. Vous pouvez nous retrouver sur notre Facebook, où se trouvent de nombreuses photos de notre beau village : [@lesamisderully](#)

Article rédigé par François Lotteau, Président des Amis des Rully

www.grainesdecom.fr

GRAINES DE COM

COMMUNICATION | EVENEMENTIEL | WEB



Prouvez que vous avez du style

Email : contact@grainesdecom.fr - Tél : 03.58.09.36.90

Intermarché

CHAGNY

Du lundi au Mercredi : 9H – 12H15 / 14H30 – 19H15
Du Jeudi au Samedi : 9H – 19H15

Location de véhicules
Station de Lavage
Carburant 24/24

Tél : 03.85.87.03.74



Bouge ton Être

LES JEUDIS DE RULLY

Un protocole sanitaire sera établi pour chaque animation. Il devra être scrupuleusement respecté par les participants, sous peine de se voir interdire l'accès à la manifestation.

1er juillet

Fête de l'été pour les enfants

Cour de l'école

19h

8 juillet

Chasse au trésor
Parc du château
St-Michel et parvis
salle polyvalente

17h30

15 juillet

Garçon la Note
Bar l'Escapade

19h30

sur réservation

22 juillet

Yoga en plein air
Complexe sportif

18h

sur réservation

29 juillet

Parcours
d'obstacles coloré
Complexe sportif

18h

5 août

Visite du caveau
Delorme

16h30

sur réservation

12 août

A la découverte du
canal du Centre
Maison éclusière

16h

sur réservation

19 août

Gougeonnade
Etang de pêche

18h

sur réservation

26 août

A la découverte du
canal du Centre
Maison éclusière

16h

sur réservation

Tournoi de sandball
Complexe sportif

18h

sur réservation

Par souci de suivi et d'organisation, l'accès à toutes les animations de l'été se fera de préférence sur réservation en mairie au 03-85-87-20-32 ou par mail : communication@mairie-rully.fr



10 juin 2021
Tournoi de pétanque



17 juin 2021
À la découverte des terroirs de Rully

ÉTAT CIVIL à Rully en 2021

Conformément à la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles, seuls les naissances et les mariages dont les parents et les époux ont autorisé la diffusion dans le journal municipal ont pu être communiqués.

Naissances

- > ANDREA LACORNERIE Charlie, Nicole, Sylvie
- > DAULON PACAUD Marcel
- > DELANNNOY Andréa, Michel, Éric



Mariages



- > GABON Christian et Emilie, Alison VIX - le 20 février 2021
- > CHUZEVILLE Jonathan, Louis, Robert et RAVAT Séverine, le 20 mars 2021

Ils nous ont quitté

- | | |
|---|--|
| > LARMONIER Renée, Anne - le 13/01/2021 | > COTTIN Jean-Pierre le 22/02/2021 |
| > VIEIRA MIRANDA Adelino de Jesus - le 22/01/2021 | > PERRIN Jean, Denis - le 22/03/2021 |
| > MOREAU Gisèle, Marthe - le 28/02/2021 | > OSTERMEYER Roland, Charles - le 07/04/2021 |



SOUS-RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

Date	Manifestation	Association organisatrice	Lieu
13/07/21	Bal du 13 Juillet	JSR	Complexe sportif
27/08/21	Festival En Cour	AGIR	Salle polyvalente
4-5/09/21	Fête de rentrée et forum des sports	Bouge à Rully	Complexe sportif
24-25-26/09/21	Festival La Planche à Clous	Boumkao	Salle polyvalente
02/10/21	Banquet des Conscrits		Salle polyvalente
09/10/21	12h du Slot	Slot Racing de Rully	Salle polyvalente
15-16/10/21	Octobre Rose	CCAS	
23/10/21	Repas dansant	Concept Animations Musicales	Salle polyvalente
30/10/21	Soirée Halloween	Bouge à Rully	Salle polyvalente et village
06-07/11/21	Tournoi de badminton	Fous du volant	Salle polyvalente
14/11/21	Bourse aux jouets	La Farandole	Salle polyvalente
28/11/21	Loto	CCAS	Salle polyvalente
05/12/21	Marché de Noël	Bouge à Rully	Salle polyvalente
18/12/21	Corrida de Rully		Village

N'oubliez pas les Jeudis de Rully entre début juin et fin août



SAM 04 SEPTEMBRE

RULLY
Fête la
Rentrée

15 h
-
2 h

Salle polyvalente

Ne pas jeter sur la voie publique.

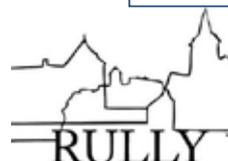
Kermesse enfants - Présentation des Associations

Nombreuses animations - Restauration - Buvette

Feux d'artifice - Soirée dansante avec DJ

Réservation des repas auprès de la Farandole sur

lafarandolederully@gmail.com



Menu 5 € ou 7 €

Poulet churrasco

Pommes de terre rissolées

Tarte aux pommes

Menu enfant 3 € :

hot-dog/ chips



Les Associations de Rully

A.G.I.R.

M. QUINQUENEL Christophe
Email : cquinquenel@club-internet.fr

AILES AIDENT

Mme FRATER Elodie
Email : ailes.aident@hotmail.com

AMIS DE RULLY

M. LOTTEAU François
Email : jeanpaulmiretti@gmail.com

A.P.A

(Association pour la Promotion des Arts)
M. MARTINET Christian
Email : lecuvaage@yahoo.fr

BASKET CLUB FONTAINES RULLY

M. BOISSARD Charly
Email : charlyb7121@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE DE RULLY

Mme MARION Marie Sabine
Email : bibrully@orange.fr

BOUGE À RULLY

(Comité des Fêtes)
M. PLATHEY Rémi
Email : bouge.a.rully@gmail.com

BOUMKAO (Cirque pédagogique)

Mme MONCHARMONT Lucie
Email : lucie.moncharmont@gmail.com
boumkao@gmail.com

BOXE FRANÇAISE

M. OLIGO David
Email : sbf.david@hotmail.fr

CLUB DE L'AGE D'OR

Mme DAULON Danielle
Email : danielle.daulon@orange.fr

CLUB DE BADMINTON

FOUS DU VOLANT
M. ASSOLARI Jean-Christophe
Email : assolari@club-internet.fr

CONCEPT ANIMATIONS MUSICALES

M. CHAUTARD Alain
Email : alain.chautard1954@orange.fr

DEBUCHE DE RULLY

(Association des Trompes de Chasse)
M. LAURIOT Nicolas
Email : ledebuchederully@yahoo.fr

LA FARANDOLE DE RULLY

Mme CHEDAS Coralie
Email : lafarandolederully@gmail.com

F.N.A.C.A.

M. MUGNIER René
15 rue des Buis - 71150 RULLY

GROUPE FOLKLORIQUE « LES GAIS RULLYOTINS »

M. PONS Daniel
Email : daniel.pons12@orange.fr

GYMNASTIQUE PLURIELLE RULLYOTINE

Mme SOUNIT Sylvie
Email : sounit.roland-caveau@sfr.fr

LE JARDIN DES HAUTES COTES DE BLETTES

M. FAIVRE Guillaume
Email : celaguitou@hotmail.fr

J.S.R.

M. LEGOUX Julien
Email : rully.js@lbf-club-foot.fr

JUDO CLUB DE RULLY

M. MANRINE Stéphane
Email : judoclubrully71@gmail.com

LES PETITS MARMITONS DE RULLY

Mme MONOT Chantal
Email : chantalmonot9@gmail.com

LES ROUES'YOTINES

M. RICHARD Mathieu
Email : lesrouesyotines71@gmail.com
ou mathieurichard2@wanadoo.fr

RULLY ACTION SOCIALE

Mme CORDONNER Jocelyne
Email : jocecordon@gmail.com

RULLY LOISIRS

M. SARRAZIN Jean-Paul
Email : rully.loisirs@gmail.com

SAINT-VINCENT - SAINT-MARTIN

M. BRIDAY Stéphane
Email : stephane.briday@wanadoo.fr

SLOT RACING DE LA CÔTE CHALONNAISE

M. OLIVIER Laurent
Email : la-praye@wanadoo.fr

SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DE RULLY

M. MARTIN Jean-Claude
Email : chasserully71@gmail.com

SOCIÉTÉ DE PECHE DE RULLY

M. PICHET Alain
Email : alain.pichet@bbox.fr
lapechederully@gmail.com

TENNIS CLUB DE RULLY

Mme ROBERJOT Emeline
Email : tennisclub.rully@gmail.com

TAI CHI CHUAN

Mme TACCARD Emmanuelle
Email : taichichuan-chagny@orange.fr

Théâtre « PALABRES »

M. BELLAMY Manuel (metteur en scène)
Email : manuangelo@free.fr

YOGA

(LAM VAM RAM YOGA)

Mme GAULLET-MOISSENET Aurélie
Email : lamvamramyoga@gmail.com



Domaine
LEFORT
Rully

MON ASSISTANT NUMÉRIQUE

Franchir la barrière du numérique à RULLY

Depuis un an et demi maintenant, Christophe et Marlène VENIN ont implanté sur notre commune leur franchise MonAssistantNumerique Chalon/Saône, avec la motivation de contribuer à réduire la fracture numérique.

Christophe accompagne certain(e)s d'entre vous à domicile pour une assistance et/ou formation individuelle sur ordinateur, tablette, smartphone, box internet et tout objet connecté qui leur pose problème. Ces accompagnements se font de façon conviviale, dans un langage à la portée de tous et au rythme de chacun. Le **crédit d'impôt de 50%** dans le cadre du Service à la personne étant un avantage non négligeable.



Par le biais des collectivités, associations, écoles, ils proposent également des **conférences et des ateliers** (Prise en main de l'outil numérique, Eviter les arnaques numériques, Mieux comprendre les réseaux sociaux, Effectuer ses démarches administratives en ligne, Être parent à l'ère numérique...).

La crise sanitaire a empêché certaines activités de se mettre en place mais de beaux projets sont prêts à voir le jour dès la réouverture des ERP (Etablissement Recevant du Public).

Une nouveauté pour l'année 2021 : Ils peuvent vous accompagner pour faire financer vos formations numériques sur vos crédits CPF (Compte Personnel de Formation).

Les TPE/artisans peuvent aussi faire appel à eux pour une assistance en gestion administrative, sécurité informatique et digitalisation.

Une série de conférences et d'ateliers organisés par le CCAS de Rully était prévue entre fin 2020 et début 2021. La situation sanitaire n'a pas permis qu'elles puissent se tenir. Elles seront de nouveau proposées à la population dès que ce sera possible.

N'hésitez pas à les contacter :

Tél : 06.60.81.97.21

Email : christophevenin@pratimedia.com

<http://chalonsursaone.MonAssistantNumerique.com>



Cognard **BTP**

BOUGE TON ÊTRE



Je suis praticienne et coach de l'être depuis 4 ans, et installée à Rully depuis mi décembre 2020, il m'est apparu comme évidence de transmettre l'importance d'utiliser des méthodes dites holistiques et alternatives pour capitaliser sur le mieux vivre et le bien-être, surtout dans le contexte sanitaire actuel.

L'association a été créée le 22 Février 2021.

Objet de l'association

L'association « Bouge ton ÊTRE » a pour objet de faire découvrir, d'informer, de transmettre et de promouvoir, auprès de tout public, des techniques et pratiques relevant du bien-être, du mieux-être, ouverture des consciences, connexion à la nature, de la prévention de la santé énergétique, quantique, et holistique ainsi que du développement personnel, dans le respect de la déontologie propre à chaque discipline.

Elle s'appuie sur une dynamique d'échange, de partage et de mise en réseau avec des professionnels certifiés/ diplômés/ formés/ déclarés, répondant à une charte de qualité « BOUGE TON ÊTRE » acteurs de ces pratiques.

L'association est ouverte à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels et philosophiques.

Les valeurs clés de l'association sont : la bienveillance, la tolérance, l'esprit positif, la coopération, le respect des pratiques de chacun, le respect du public, le respect de la vie humaine, animale et végétale.

Notre page Facebook :

@bougetonetre

N'hésitez pas à prendre contact avec :

- Madeleine au 06 09 37 52 24
- Nathalie au 09 81 81 36 00

TdM
Tournusienne de Marquage

Olivier MOUGENOT

Z.A. des Amerons 71390 BUXY
tdm71@wanadoo.fr

Aménagements Urbains

Terrains de Sports

Traçage de Parkings

Signalisation Horizontale

06 22 60 15 81

Villedu Alberti
MAISON 1881
CRÉMANT DE BOURGOGNE

WILD
BLANC DE BLANCS

L'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

UN PRODUCTEUR D'ASPERGES

Entre mi-avril et mi-juin un producteur d'asperges de Côte d'Or est venu à Rully pour effectuer la livraison de ses produits. Après passation de commande préalable, le maraîcher livrait ses clients tous les jeudis après-midi pendant la saison.

La fraîcheur et la qualité des produits ont été très appréciées des Rullyotins qui espèrent son retour en 2022.



ETS AGUENOT SARL

INCENDIE GÉNÉRALE SÉCURITÉ

1 route de Demigny - Campus Saôneor

71530 - FRAGNES-LA-LOYÈRE

Email : aguenot.igs@orange.fr

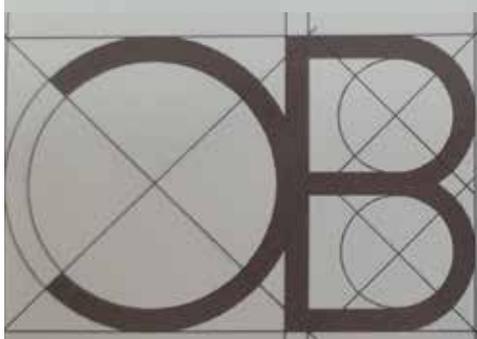
Tél : 03.85.46.49.83

www.aguenot-extincteur.com

Certifié APSAD N°535/08/04-285



Le travail de la pierre



- > Taille de pierres et pose
- > Dallage
- > Restauration bâti ancien

CALANGE Bastien
Tailleur de Pierre

letravaildelapierre@gmail.com
3 rue du Murger au Curé
71150 - RULLY
06.14.35.46.01

Les bonnes pratiques pour **ÉCONOMISER L'EAU DU JARDIN**

L'été se profile devant nous et avec lui le besoin d'économiser l'eau. Nous avons traversé ces dernières années plusieurs épisodes de sécheresse et un nouvel épisode de ce genre n'est pas à exclure en 2021.

Guillaume Faivre, agent du service Espaces verts de la commune et président de l'association des Jardins des Hautes Côtes de Blettes nous donnent ses conseils pour économiser l'eau.

- Ne pas laisser de terre à découvert (nous y reviendrons plus tard) (voir si possible de mettre un pictogramme en lien avec le jardinage en puce de début de ligne).
- Ne pas laisser le sol se dessécher et privilégier un arrosage copieux les soirs.
- Utiliser du paillis (copeaux, broyat, taille des graminées, feuilles).
- Etendre la coupe des tontes au pied des arbres, des arbustes et des pieds de légumes, après l'avoir préalablement fait sécher.
- Installer un récupérateur d'eau de pluie pour la réutiliser.
- Installer des structures type pergola ou simplement un parasol pour limiter l'impact des UV sur les massifs fleuris.
- Densifier les plantations et privilégier des essences qui supportent les climats chauds et arides comme le lilas des Indes, le perovska (ou lavande d'Afghanistan), le caryoptéris ou le lys des Incas (ou Alstroemère).





**DOMAINE
DES
CHAUCHOUX**
Grand Vin de Bourgogne



*Dégustations
gratuites*



*sur
Rendez-vous*

Caves : 5, rue des Bordes 71150 RULLY
Tel : +33.3.85.87.12.94
<https://domainedeschauchoux.com>





DUTHEL Pascal

- Plâtrerie	- Pose de parquet
- Peinture	- Ravalement de façades
- Cloisons sèches	- Aspiration centralisée
- Faux plafonds	- Pose de menuiserie

Tél. 03 85 93 98 29 • Fax 03 45 77 85 29
Portable : 06 19 25 38 71 - contact@pascalduthel.com

24 R.N.6 / 71240 SAINT LOUP DE VARENNES

Sensibilisation **AMBROISIE FREDON**

Prévention des risques d'allergie liés à l'ambroisie

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

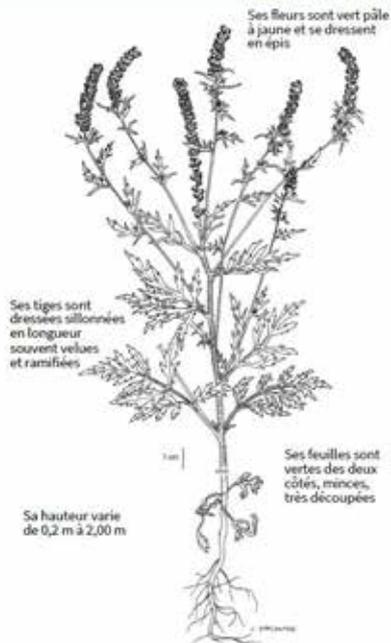
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

SACHEZ LA RECONNAITRE

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade plantule

AVRIL-MAI



Stade végétatif

JUIN-JUILLET



Stade floraison

AOÛT-OCTOBRE

VOS DÉCHETS

À Chagny, on produit
du gaz avec vos déchets...

Les ordures ménagères collectées
par notre collectivité sont acheminées à Chagny
pour être valorisées.



*Pour aller plus loin
et réduire le volume de la poubelle*

**Bien trier les emballages
recyclables dans le bac jaune**
(jetés avec les ordures ménagères, ils
sont mal recyclés ou enfouis!)

Tous les papiers se recyclent !
Pensez au stop pub !

- N'acheter que le nécessaire en faisant attention aux dates de péremption
 - Cuisiner ses restes de repas
 - Composter ses épluchures avec les autres végétaux du jardin, c'est un engrais naturel
 - Pratiquer le compostage en pieds d'immeuble
 - Pratiquer le jardinage au naturel
- Retrouvez tous nos conseils sur :
www.legrandchalon.fr

Moins de déchets c'est possible !

VOS DÉCHETS

...donc chaque geste compte !

En voici quelques-uns :



DÉCHETS À NE PAS METTRE DANS LES ORDURES	RISQUES *	le bon geste
 <p>ENCOMBRANTS, GRANDS FILMS PLASTIQUE, BÂCHES, TUYAUX D'ARROSAGE, PISCINE, MATELAS</p>	Incompatible avec le traitement des ordures ménagères	Déchetterie
 <p>BOÎTES DE CONSERVE ET CANETTES DE SODA sont des emballages recyclables</p>	Mauvais recyclage des métaux qui sont souillés	Bac ou sac jaune ou Point d'apport
 <p>VERRE</p>	Non recyclé et donc enfouie Cause d'incendie dans les centres d'enfouissement	Point d'apport, déchetterie
 <p>BOUTEILLE DE GAZ</p>	Évacuation coûteuse vers la bonne filière de recyclage	Revendeur
 <p>PNEUS</p>	Évacuation coûteuse vers la bonne filière de recyclage	Déchetterie ou retour vendeur
 <p>PILES, BATTERIES, TÉLÉPHONES, APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS sont des déchets dangereux</p>	Déchets polluants pour le compost	Déchetterie ou retour magasin
 <p>DÉCHETS MÉDICAUX À RISQUES INFECTIEUX, CHIMIQUES OU TOXIQUES</p>	Les médicaments (antibiotiques) nuisent aux bactéries qui produisent le biogaz	Pharmacie
 <p>DÉCHETS RADIOACTIFS issus de traitement médicamenteux</p>	Nécessite le vidage COMPLET du camion et recherche de l'élément parmi des tonnes d'ordures ménagères	Protocole indiqué dans votre traitement
 <p>DÉCHETS DANGEREUX produits phytosanitaires, aérosols, huiles usagées, peinture, chiffons souillés</p>	Déchets polluants pour le compost	Déchetterie

Documentation issue du SMET71 situé à Chagny.

Le projet de territoire 2021-2026 du Grand Chalons adopté !

Le Grand Chalons a adopté le 24 février dernier son Projet de territoire. Véritable feuille de route pour 2021-2026, ce document fixe de nombreux objectifs et des centaines d'actions concrètes qui permettront aux acteurs du territoire de relever les défis qui s'offrent à eux : transformation du tissu productif, inclusion numérique, protection de l'environnement, solidarités, rayonnement culturel, sportif et touristique....

Entre l'été 2020 et janvier 2021, les élus et services du Grand Chalons se sont engagés dans un travail d'ampleur : l'élaboration d'un Projet de territoire pour le mandat à venir. Pendant près de 7 mois, près de 450 élus et agents ont été force de propositions sur quatre thématiques fixées comme base de réflexion : Inscrire le tissu économique et productif local dans l'économie de demain (1), Préserver l'environnement (2), Assurer un développement solidaire (3) Renforcer le rayonnement culturel, sportif et touristique du territoire (4).

Au terme de ce travail, de nombreux projets ont été inscrits dans ce document pour faire du Grand Chalons un territoire encore plus agréable et attractif d'ici 2026.

À titre d'exemple peut être cité l'aménagement de la zone économique SaôneOr qui pourra accueillir davantage d'entreprises et d'emplois, notamment grâce à la construction du demi-échangeur A6 en 2023. Autre projet au service des entreprises du territoire : l'USINERIE. Véritable cité du Numérique dont on peut constater la construction quartier Saint-Cosme à Chalons, l'USINERIE accompagnera les entreprises pour qu'elles s'adaptent au numérique.



Les commerces de proximité continueront d'être soutenus par le Grand Chalons grâce à des dispositifs les aidant à investir. Une attention particulière sera également portée au tissu agricole avec l'engagement du Grand Chalons dans un plan alimentaire territoriale pour soutenir l'installation d'agriculteurs, participer à la création de circuits courts ou encore favoriser les produits locaux dans les cantines.



L'environnement est porté au rang des priorités. Là-encore, de nombreux projets sont programmés : le soutien aux communes pour les aider à rénover énergétiquement les bâtiments, le déploiement des énergies renouvelables ou bien la création d'une Maison du Vélo. Pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la transition écologique, un Pôle des ambassadeurs dédié a aussi été créé. L'implication de Rully dans ce Pôle permettra à la commune de faire connaître ses projets en faveur du développement durable mais aussi, d'en mettre en place de nouveaux.

Atout majeur du Grand Chalon, les actions pour préserver la qualité de vie du territoire sont également nombreuses. À ce titre, l'offre d'accueil des jeunes enfants du Grand Chalon sera renforcée avec la création d'une nouvelle crèche entre Chalon et Champforgeuil et la rénovation des structures existantes.



L'accompagnement au vieillissement fait aussi office de priorités. Pour ce faire, le Grand Chalon poursuivra ses dispositifs pour l'adaptation des logements aux enjeux du maintien à domicile (Adapt+) et compte participer à l'accueil d'une structure pour personnes en perte d'autonomie. Du fait du contexte sanitaire, les actions en faveur de la Santé sont multiples. Ainsi, le Grand Chalon continuera d'apporter un soutien spécifique aux Maisons de Santé Pluridisciplinaires, l'Espace Santé Prévention sera rénové et des dispositifs en faveur du bien-manger dans les cantines sera déployé. Le Grand Chalon compte également s'impliquer dans la lutte contre l'exclusion numérique par l'accueil de conseillers numériques en charge d'aider les personnes dans le besoin.

Le sport, la culture et le tourisme sont mis à l'honneur. Parmi les nombreux projets qui seront engagés en la matière peuvent être cités, la création d'un Pôle régional des Arts Numériques, la rénovation de l'Espace nautique, l'accueil de grands événements sportifs mais aussi, le soutien aux clubs municipaux.



En matière touristique, l'accent sera mis sur la valorisation des chemins de randonnées mais aussi des itinéraires cyclables. Constituant un patrimoine notable, les paysages et savoir-faire vini-viticoles feront l'objet d'une promotion spécifique.

Enfin, ce Projet de territoire conforte l'accompagnement et les moyens que le Grand Chalon souhaite apporter aux communes. Cela passe par l'octroi d'aides ciblées (mobilités, lutte contre les inondations, rénovation de l'habitat...) à destination des communes. À titre d'exemple, le Fonds d'Aide aux Projets des Communes (FAPC) du Grand Chalon a contribué à l'aménagement du parvis et des abords de l'église Saint-Laurent en 2020.

Désormais adopté, le Projet de territoire du Grand Chalon augure des projets ambitieux dont les élus communautaires de Rully pourront suivre la mise en œuvre tout au long du mandat à venir.

[Vous pouvez avoir accès au document complet sur le site du Grand Chalon.](#)

**Toute l'offre touristique de la Saône-et-Loire
au bout des doigts !**

**Route 71, Bourgogne du Sud, c'est l'appli web
qui vous mène de vins en découvertes et vous
offre la possibilité de sortir des sentiers
battus, sans rien manquer de l'essentiel.**



Route71
BOURGOGNE DU SUD

**Une Borne Route 71
installée devant la
mairie de Rully**

**Déclinaison de cette application, les bornes
tactiles installées dans différents sites de
Saône-et-Loire permettent à chacun de
compléter ces idées d'expériences et de
parcours.**